

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 Mars à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

N°2023/N°068

OBJET : SUBVENTION MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE : GRAND PRIX CYCLISTE DE VOUGY 2023

M le Président expose aux conseillers communautaires la demande du comité des fêtes de Vougy qui sollicite la communauté de communes pour une aide financière afin d'organiser le 93^{ème} Grand Prix cycliste de Vougy qui sera classé parmi les épreuves amateurs (nationale et internationale). Les 3 jours cyclistes se dérouleront à Pâques du 8 au 10 avril 2023.

La collectivité a participé en 2022 avec le versement d'une subvention de 500 €.

Considérant le budget prévisionnel présenté à 29 000 € il est proposé de reconduire une aide de la communauté de communes à 500 € au titre de l'enveloppe des manifestations exceptionnelles.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de verser une subvention de 500 € au comité des fêtes de Vougy pour l'organisation du Grand Prix Cycliste 2023,
- Dit que cette aide sera versée après la réalisation de la manifestation,
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en section de fonctionnement

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme Christine GASDON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

